

Image not found or type unknown



## je suis propriétaire handicapée

Par **doninha**, le **20/04/2009** à **20:08**

j'ai louée mon appartement pour une durée de 6 mois et je souhaite récupérer mon logement pour usage personnel, le locataire conteste et m'adresse un courrier sur la loi de cohésion sociale 2005. le bail est légal et entièrement meublé, par courtoisie j'ai donner congé à celui ci d'un préavis de trois mois.le début du bail était le 16 novembre 2008 pour une durée de 6 mois renouvelable ou pas.et le préavis est à compté du 09 avril 2009 fin prévus le 09 juin 2009 puisque le locataire estime reconduction par tacite.merci de me répondre